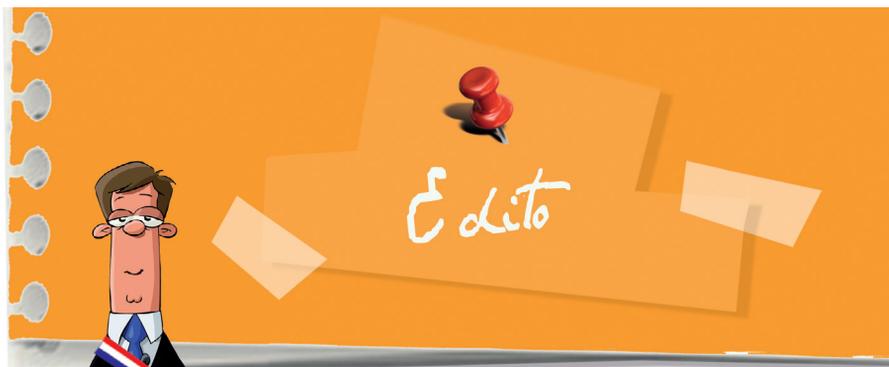


Projet Éducatif Local

« Il faut tout un village
pour élever un enfant »
Dicton africain

La Plaine sur Mer





Une étude réalisée en 2009 a mis en évidence dans notre commune le besoin de mettre en place des activités pour les jeunes ainsi que la nécessité de proposer un choix de modes de garde pour les familles ayant des enfants de 0 à 3 ans.

En conformité avec les directives nationales, la commune de La Plaine sur Mer affirme sa conviction que l'éducation est une mission partagée et a la volonté de faire du Projet Éducatif Local le contrat fédérateur des politiques éducatives du territoire.

Le Projet Éducatif Local incite les partenaires locaux (associations, écoles, relais d'assistantes maternelles, accueil périscolaire et accueil de loisirs sans hébergement, ...) à accompagner collectivement les générations successives d'enfants de la commune vers l'âge adulte, tout en leur permettant d'être acteurs dans l'espace social.

Ce projet est l'étape obligatoire pour obtenir l'aval des partenaires institutionnels (Caisse d'Allocations Familiales, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Conseil Général) ainsi que les aides financières inhérentes.

Il se décline selon quatre axes :

- Créer des accueils éducatifs
- Permettre l'épanouissement des jeunes, de l'enfance à l'âge adulte
- Transmettre des valeurs
- Offrir un cadre de vie sociale de qualité

La commune de la Plaine sur Mer est garante de la mise en œuvre et du suivi du Projet Éducatif Local en collaboration avec les acteurs institutionnels, les acteurs locaux et les familles.

Le Maire,
Michel BAHUAUD

PRÉSENTATION

Le Projet Éducatif Local a pour cible les publics de 0 à 17 ans, il repose sur un diagnostic et s'appuie sur des valeurs et des choix éducatifs. Il nécessite, en fonction de l'évolution du contexte territorial, un suivi et une évaluation régulière. Le Projet Éducatif Local doit rester un projet adapté aux possibilités communales, il considère l'enfant le jeune, la famille comme des «acteurs ressources» du Projet Éducatif Local. Une programmation concernant les moyens est réalisée et sa mise en application concertée avec les différents partenaires.

AXE 1

CRÉER DES ACCUEILS ÉDUCATIFS

AXE 2

**PERMETTRE L'ÉPANOUISSEMENT DES JEUNES,
DE L'ENFANCE À L'ÂGE ADULTE**

AXE 3

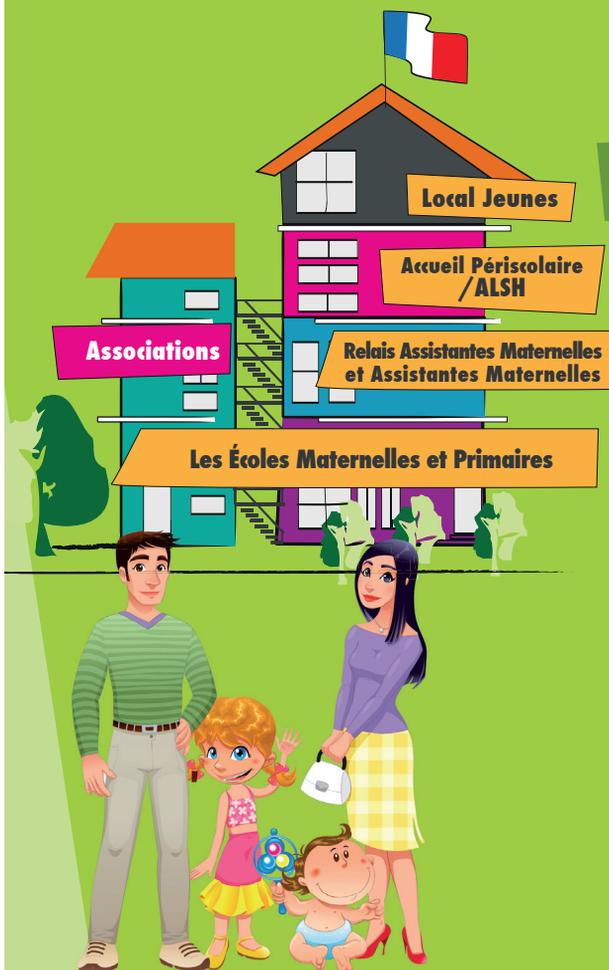
TRANSMETTRE DES VALEURS

AXE 4

**OFFRIR UN CADRE DE VIE
SOCIALE DE QUALITÉ**

AXE 1

CRÉER DES ACCUEILS ÉDUCATIFS



> MAINTENIR ET DÉVELOPPER LES SERVICES « ENFANCE-JEUNESSE »

La commune ouvre des lieux d'accueil. Elle a la volonté d'offrir une diversité de modes de garde en pérennisant et en développant l'existant.

> COMMUNIQUER

La commune développe des moyens de communication au service de la diffusion des différents modes de garde et des conditions d'accueil.

> ÉCHANGER

La commune favorise la mise en place des temps de rencontres entre les différents acteurs du Projet Éducatif Local.

AXE 2

PERMETTRE L'ÉPANOUISSEMENT DES JEUNES, DE L'ENFANCE À L'ÂGE ADULTE



> FAVORISER L'ÉVEIL À L'AUTONOMIE

La commune a pour objectif de favoriser la transition entre le milieu familial et les structures d'accueil et d'accompagner à la parentalité.

Elle souhaite entretenir un lien de coéducation, par la proposition de temps et de lieux d'expérimentation, tout en favorisant et soutenant la mise en place de projets.

Elle aide, par ses actions à la prise d'initiatives, et de responsabilités et au développement de l'esprit critique.

> RESPECTER LES PARCOURS DE VIE

La commune assure la mise en place de structures adaptées tout en offrant une approche personnalisable.

> ASSURER UNE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Elle se donne pour mission de maintenir une cohésion dans les objectifs fixés, en lien avec les acteurs du Projet Éducatif Local.

AXE 3

TRANSMETTRE DES VALEURS

> SE SOCIALISER

La commune est soucieuse de sensibiliser aux codes de la vie sociale :

- En favorisant la découverte de l'autre,
- En permettant l'apprentissage de la vie en collectivité
- En créant des passerelles vers la vie adulte

> DEVENIR CITOYEN

La commune encourage à l'acceptation des différences et à la tolérance tout en permettant une expression libre.

Elle permet d'être acteur de la vie collective :

- En offrant les moyens de débattre et d'émettre un avis critique
- En favorisant la prise de décisions
- En incitant à apprendre à écouter, accepter et se ranger à l'avis de la majorité
- La commune amène à intégrer la notion d'intérêt général.



AXE 4

OFFRIR UN CADRE DE VIE SOCIALE DE QUALITÉ

> RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

La commune contribue à la découverte, au maintien et à l'amélioration du cadre de vie du territoire.

> FAVORISER L'ESPRIT D'OUVERTURE

La commune ouvre les espaces publics à tous. Elle permet l'accessibilité au territoire ; elle favorise l'accès à la culture et aux loisirs par le biais des nouvelles technologies et des lieux culturels et sportifs.

La commune crée des passerelles intergénérationnelles, elle organise des actions entre les différentes tranches d'âge.



Projet Éducatif Local

La Plaine sur Mer

Le Projet Éducatif Local doit être le garant de la continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant et du jeune (temps familial, temps scolaire, périscolaire et extrascolaire) et doit contribuer à réduire les inégalités éducatives. A la Plaine sur mer, il s'oriente sur 4 axes :

- CRÉER DES ACCUEILS ÉDUCATIFS
- PERMETTRE L'ÉPANOUISSEMENT DES JEUNES,
DE L'ENFANCE À L'ÂGE ADULTE
- TRANSMETTRE DES VALEURS
- OFFRIR UN CADRE DE VIE SOCIALE DE QUALITÉ



SERVICE ENFANCE JEUNESSE Commune de la Plaine Sur Mer

Place du Fort Gentil 44770 La Plaine-sur-Mer
Tél. : **02 40 21 50 14** Fax. : **02 40 21 05 15**
Email : mairie.laplainesurmer@wanadoo.fr
www.laplainesurmer.fr